

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
chez DONGREL et BELLIER,
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
chez MM. HAYAS-LAPPIÈRE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Juillet 1879.

Chronique générale.

« On prête, dit le *Soleil*, à M. Jules Ferry l'intention de modifier l'article 7 du projet de loi sur l'enseignement supérieur, dans l'espoir de le rendre ainsi susceptible d'être accepté par le Sénat. La nouvelle rédaction de cet article ne serait plus dirigée que contre les Jésuites et leurs établissements. Toutes les autres congrégations enseignantes seraient formellement autorisées à laisser leurs écoles ouvertes. »

C'est la nouvelle tactique qui semble devoir être adoptée. Déjà indiquée durant la dernière période des débats qui ont eu lieu à la Chambre, elle l'a été d'une façon plus visible encore par le discours de M. Waddington dans le 6^e bureau du Sénat.

Espérons que nul membre de la haute Assemblée ne se laissera prendre à ce leurre grossier. Une fois en possession de sa loi, le gouvernement s'empresserait de l'appliquer, non pas seulement aux Jésuites, mais à toutes les congrégations enseignantes.

D'ailleurs, l'article 7, sur lequel l'attention s'est concentrée ces dernières semaines, a trop fait perdre de vue les autres dispositions des projets Ferry. Cet article fut-il supprimé, la loi qui est actuellement soumise au Sénat ne resterait pas moins une loi oppressive et inacceptable. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'elle retire aux Universités catholiques leurs moyens d'existence et jusqu'à leur nom.

Et puis, le projet relatif au conseil supérieur, dont la Chambre vient de commencer la discussion, ne doit pas non plus être considéré comme étant d'une importance secondaire. Il tend et il contribuera puissamment, s'il est adopté, à la reconstitution de ce mo-

nopole universitaire contre lequel les catholiques ont lutté si longtemps et qu'ils étaient parvenus à détruire.

Nous pouvons être vaincus, mais notre devoir est de résister jusqu'au bout et de ne pas accepter d'avance la défaite. Avec l'article 7, toutes les dispositions contraires à la liberté doivent être énergiquement combattues.

**

A l'occasion du budget, d'affligeantes révélations ont été faites, à la tribune de la Chambre, par MM. le comte de Roys, Le Faure et Keller, et ont soulevé une émotion bien vive. Les députés, peu versés dans les questions militaires (et ils forment le plus grand nombre), manifestaient la douloureuse surprise que leur avait causée la démonstration de l'état déplorable de notre armée.

Eh quoi ! il est donc avéré qu'il n'a pas été justifié devant la commission du budget de l'emploi de sommes considérables ; que, depuis six ans, le désordre le plus complet a régné dans le service de l'habillement, qu'aucune espèce de contrôle n'a été exercée au ministère de la guerre, que la compagnie moyenne d'infanterie, déduction faite des soldats qui ne sont pas dans le rang, compte cinquante-huit hommes, y compris les engagés conditionnels, soldats et caporaux ; qu'à la dernière revue de Longchamps il y avait des régiments composés de trois ou quatre régiments différents, et qu'au lieu d'avoir l'effectif budgétaire de 4,020 soldats, les régiments présentaient seulement 440 hommes !

Voilà donc où nous en sommes après huit années d'efforts et plusieurs milliards de dépenses !

La République s'amuse à destituer des généraux, à offrir des épées d'honneur aux Labordère, à apprendre la *Marseillaise* à nos soldats, à introduire la poltique, c'est-à-dire l'indiscipline, dans l'armée. Ce travail suffit à son ambition. A nos modernes Carnot, il importe assez peu que notre armée soit puissante et nombreuse, pourvu qu'elle

soit républicaine. D'ailleurs, M. Gambetta trouvera toujours assez de soldats pour ses escortes. Un escadron, et c'est assez... du moins pour le moment, car rien ne prouve que, dans un avenir prochain, le pacha du Palais-Bourbon n'élèvera pas ses prétentions jusqu'au régiment (en latin *regimen*, d'après M. Castagnary).

**

Dans l'intéressant discours qu'a prononcé M. des Roys, républicain, sur l'administration de la guerre, nous trouvons le passage suivant, auquel ni le ministre ni le rapporteur de la commission du budget n'ont trouvé rien à répondre :

« En 1875, la commission supérieure d'habillement avait établi des types de peintures pour servir à la confection de la chaussure ; mais il s'est trouvé que ces types étaient trop forts. Il en résulte que les chaussures de l'armée sont beaucoup trop grandes. Je sais qu'on a donné une explication pour atténuer cet inconvénient : on a dit que les réservistes ayant pris l'habitude de porter des chaussettes, il fallait leur livrer des chaussures plus grandes. Malgré cette explication, comme nos soldats ne sont pas habitués à porter des chaussettes, je crois qu'il y aurait avantage à rentrer dans les dimensions exigées par les pieds de nos soldats. »

Je vous ai parlé, messieurs, de la commission supérieure d'habillement. Elle a été l'objet d'attaques extrêmement vives et, permettez-moi d'ajouter, assez justifiées. Vous savez qu'elle est chargée d'établir tous les types d'uniformes d'habillement, d'équipement, de campement.

Eh bien, en 1872, lorsqu'il a fallu reconstituer notre matériel, si la commission avait compris, comme un très-grand nombre d'officiers de l'armée, la nécessité de substituer aux incommodes uniformes qu'on portait avant la guerre, des vêtements plus commodes et en même temps plus économiques, il est probable que nos magasins ne seraient pas encombrés d'une quantité considérable

d'objets qui peuvent servir en temps de paix, mais qui, en campagne, sont absolument inutilisables. C'est elle, messieurs, qui, malgré de nombreuses sollicitations, malgré même l'avis de militaires très-compétents, a maintenu quand même cette chaussure qu'elle a baptisée du nom de soulier national, pour l'imposer au respect des populations. (Sourires.) A propos de soulier national tel qu'il est confectionné maintenant avec la guêtre qui est son complément, il vient de subir une épreuve qui ne lui a pas été très-favorable.

Vous vous rappelez, messieurs, d'avoir lu le récit d'un malheur arrivé en Afrique à une colonne de zouaves qui se rendait, je crois, à Laghouat.

Cette colonne est prise dans une tempête de neige. Nos malheureux soldats marchent toute une journée dans la neige, la grêle : le soulier national se déchire, le soulier national reste sous la neige et les soldats de l'armée nationale arrivent à l'étape avec les pieds nus et gelés.

Autrefois, messieurs, cela n'arrivait pas, paraît-il ; autrefois, on ne s'en plaignait pas tant, car on dit qu'en Afrique, au Mexique, on s'en est bien trouvé, et qu'il faut le conserver. Je le veux bien ; mais au moins faut-il qu'il soit fait de manière qu'il puisse résister à la neige. (Très-bien ! très-bien !)

**

La Chambre a interrompu la discussion du budget pour discuter le projet de loi Ferry relatif au conseil supérieur de l'instruction publique. MM. Daguilhon-Pujol et Blachère ont éloquentement attaqué ce projet qui tend, on ne l'ignore pas, à achever la « déchristianisation » de l'enseignement par l'expulsion de l'élément religieux.

Qu'avez-vous donc à redouter de la présence des évêques dans le conseil ? s'est écrié M. Daguilhon-Pujol. Que pouvez-vous craindre de ces hommes de dévouement, de ces représentants d'une morale sublime que vous prétendez remplacer par cette morale indépendante qui n'a ni sanction ni juge ? Votre loi est inadmissible, car elle ne tient

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE

Autobiographie.

(Suite.)

Au jour de la première représentation, la salle était comble. Le commencement du premier acte fut écouté avec assez d'attention ; mais le dialogue alambiqué se prolongea sans que l'on entrevît l'action, l'ennui s'empara des spectateurs, et les murmures et les cris : *Assez ! assez !* accompagnèrent la fin de ce premier acte. Le second, dès le lever du rideau, fit voir et entendre au public de telles impertinences que la fureur, les protestations, les sifflets mêlés de hurlements, éclatèrent de tous les côtés. Je n'avais jamais vu avant et n'ai jamais revu depuis rien de comparable. On dut renoncer à continuer la pièce, et les cris éclatèrent contre l'auteur jusque dans la rue. Le malheureux en ressentit une telle confusion, qu'il quitta le journal et abandonna la ville. J'ai su quelques années plus tard qu'il avait trouvé à se caser, à Paris, dans l'administration des postes.

Toujours est-il que les fils du rédacteur en chef avaient dû, pour entrer dans des écoles spéciales, quitter la maison paternelle, et qu'on ne les y voyait plus qu'aux vacances. Nos réunions du dimanche étaient, en conséquence, devenues assez rares. Je dus me créer quelques autres relations ; car, je l'avoue, je n'ai jamais su, dans ma jeunesse surtout, vivre sans amitiés. Mais je ne pus jamais non plus me contenter des amitiés banales. Il me fallait mon petit monde à part, bien choisi et cadrant à mes goûts.

Il y avait dans une autre imprimerie de la ville un typographe avec lequel je fis un jour connaissance au théâtre, où l'un et l'autre nous étions allés voir Rachel. Il était un peu plus âgé que moi, aimait fort son métier de typographe, et s'était fait une collection remarquable d'anciens livres et d'anciens imprimés. Il avait classé tout cela chronologiquement avec beaucoup de soin, et c'est lui qui me donna l'idée de rédiger un travail sur l'histoire de l'imprimerie dans notre ville. Sa collection et les notes qu'il avait recueillies me furent très-utiles, et je lui proposai de mettre son nom avec le mien en tête de la brochure ; mais sa modestie n'y consentit pas. Il était d'ailleurs de ces esprits timides qui se font une vraie terreur de voir leur nom livré à la publicité. « Oh ! Monsieur, je ne veux pas qu'on parle de moi dans le journal. » Que de fois j'ai entendu chez nous d'honnêtes et

tranquilles braves gens prononcer cette phrase avec effroi ! Il est vrai que d'autres, et en bien plus grand nombre, ont la maladie contraire.

Je fus témoin, à cette occasion, d'une scène amusante.

Un accident était arrivé dans la ville : le reporter avait dit dans son article que l'événement s'était passé vis-à-vis le petit établissement Michaud, fabricant de pain d'épice. Michaud vint à la rédaction se plaindre amèrement d'avoir été nommé. Était-ce à ses yeux un danger ou un déshonneur ? Je n'en sais rien ; mais c'était peut-être l'un et l'autre. Dans tous les cas, il ne pouvait concevoir qu'en le nommant on n'eût pas commis un acte de malveillance. — Oh ! répétait-il, c'est très-mal de livrer ainsi une famille à la publicité.

Il était à peine sorti que le voisin d'en face arrivait à son tour.

— En quoi ai-je démérité de vous, Monsieur ? je suis pourtant votre abonné depuis quinze ans. Nous sommes dans la même rue deux fabricants de pain d'épice établis en face l'un de l'autre : un accident arrive entre les deux maisons, c'est celle de Michaud que l'on nomme, lui faisant ainsi gratis une réclame que toute la ville lira. Pourquoi ne m'a-t-on pas nommé aussi bien que Michaud ?

Mais revenons au typographe bibliophile. Ce typographe n'avait pas seulement le goût des vieux livres ; il avait aussi la passion du théâtre, ce qui

fut encore un lien de plus entre nous. Nous réorganisons nos soirées dramatiques du dimanche ; mais, cette fois-ci, sur une donnée nouvelle. A la façon des anciens théâtres de la foire, nous improvisons nos pièces après en avoir préalablement conçu le sujet et le *scenario*.

C'est alors qu'il commença de se manifester en moi quelque chose d'extraordinaire que rien jusqu'à cette époque ne m'avait fait pressentir.

J'improvisais ma part des pièces que nous représentions, mais je l'improvisais sur le moment même, comme autrefois Turlupin, Gauthier Garguille, Gros-Guillaume et Arlequin.

Les gens âgés du pays vous diraient encore que je mettais à ces inventions une verve d'acteur et d'acteur dont on était émerveillé ; mais le plus singulier, et ce que le public ne soupçonnait guère, c'est que, la représentation terminée, non-seulement je ne me rappelais rien de mon rôle, mais que même il ne me restait aucun souvenir d'avoir pris part à la pièce. Ce qui étonna encore plus mes camarades et moi-même, quand on m'eut conté le fait, c'est que, reprenant le même rôle, tout me revenait exactement en mémoire ; je retrouvais mêmes mots, mêmes gestes et même verve.

C'était à peu près ce que les physiologistes ont nommé « phénomène de double conscience ». J'avais une vie détachée en quelque sorte de ma vie individuelle, et si dans ma vie normale je n'avais

compte ni des intérêts de la famille, ni des intérêts de la société, et méconnaît les règles de toute concurrence loyale.

Aux éloquentes et spirituelles critiques du député conservateur, M. Chalamet, dont le visage vient à l'appui de cette doctrine que l'homme descend du singe, a répondu en développant cet argument: Nous voulons exclure les évêques, parce que les évêques sont les ennemis de l'Université; argument qu'il convient de traduire de la sorte: Nous voulons chasser les évêques, parce qu'ils sont les adversaires des doctrines irréligieuses que nous prétendons introduire dans l'enseignement universitaire. C'est là la traduction fournie par M. Blachère qui, dans un très-beau discours, a montré l'Etat républicain préoccupé de se débarrasser d'un contrôle gênant pour professer librement l'athéisme, le matérialisme, l'épicurisme et quantité d'autres doctrines détestables également en *isme*.

A l'appui de son interprétation, l'honorable député royaliste a produit un certain nombre de citations empruntées à des ouvrages écrits par des membres de l'Université. Ce bourreau de chiens et de chats qui s'est fait une réputation de savant en publiant dans la *Republique française* les résultats de ses charcuteries, M. Paul Bert, professe notamment que « la science doit remplacer la croyance » et la « lutte victorieuse la résignation, » doctrine mise en pratique par le recommandable Liebig, grand partisan, lui aussi, de la « concurrence vitale, » laquelle l'a conduit à l'assassinat et de l'assassinat à l'échafaud. Mais tant pis pour Liebig et ses congénères; dans la lutte du crime ils ont été vaincus; *Vae victis!* C'est toute la sanction de la morale de M. Paul Bert.

Newton, Leibnitz, Descartes (des cléricaux) répétaient que la science ne leur avait appris qu'une chose, c'est qu'ils ne savaient rien. M. Paul Bert estime, lui, qu'il sait beaucoup; cette opinion prouve son ignorance.

Un petit incident s'est produit pendant le discours de M. Blachère. L'orateur royaliste ayant désigné M. Paul Bert comme étant, d'après l'opinion générale, le futur ministre de l'instruction publique de M. Gambetta: « Il n'y a pas de ministre de M. Gambetta, a rugi l'irascible président; il y a un gouvernement que M. Gambetta respecte et soutient. »

M. Blachère: « Monsieur le président me permettra de lui répondre que je ne me suis fait, en parlant ainsi, que l'écho de l'opinion publique. »

M. Gambetta (d'un ton sévère): « Monsieur, la tribune n'est pas faite pour être l'écho de pareils bruits. »

C'est chose entendue, défense est faite à l'opinion publique de se manifester à la tribune de la Chambre.

Lorsque M. Blachère a regagné son banc, plusieurs membres de la droite se sont précipités à sa rencontre pour lui serrer la main et lui présenter des félicitations justement méritées.

Après la clôture de la discussion générale, M. Bardoux a pris la parole pour dévelop-

per son contre-projet tendant à établir deux conseils de l'instruction publique: l'un universitaire exclusivement laïque, l'autre indépendant avec des représentants des différents cultes et de l'enseignement libre. Il a vainement invoqué les droits de la justice et de la liberté devant un auditoire en majeure partie acquis aux projets d'oppression et de monopole; son projet a été repoussé par 369 voix contre 298.

Un amendement de M. Beaussire, tendant à établir la représentation de tous les enseignements dans le conseil, n'a pas eu un meilleur sort, malgré un excellent discours de son auteur. Aux oppresseurs de l'enseignement, il faut un conseil de l'instruction publique absolument dévoué à leurs entreprises de démoralisation.

Le projet de loi contre la liberté de l'enseignement, selon la croyance presque générale, ne sera pas discuté dans la session actuelle.

Samedi, après avoir nommé son président et son secrétaire, la commission sénatoriale des lois Ferry a entendu l'opinion de chacun de ses membres: cinq sur neuf repoussent soit le projet tout entier, soit l'article 7.

On a distribué aux sénateurs le projet de loi relatif au retour des Chambres à Paris.

Dans l'exposé des motifs, le gouvernement déclare soumettre à la sanction du Sénat la nouvelle rédaction de l'article 5 tel qu'il a été voté par la Chambre.

On pense que la modification introduite par la Chambre touchant le droit de réquisition de la force armée sera adoptée.

49 juillet, 4 h. soir.

M. J. Simon donne lecture au Sénat du rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au siège du pouvoir exécutif et des Chambres à Paris, projet adopté avec modifications par la Chambre des députés.

La commission adopte le projet de loi tel qu'il a été voté par la Chambre.

L'urgence est déclarée.
Une demande de discussion immédiate est déposée. MM. de Kerdrel et Buffet parlent contre la discussion immédiate, qui est cependant votée, malgré une vive opposition de la part des droites.

La discussion s'engage sur l'article 5. M. Buffet parle contre cet article. M. le ministre de la guerre lui répond.

4 heures 45.

La clôture de la discussion est prononcée. Il y a une demande de scrutin sur l'article 5.

Le scrutin donne les résultats suivants: Volants: 277; majorité absolue, 139; pour, 153; contre, 124.

Le Sénat a adopté l'article 5.
Le Sénat adopte les articles 6, 7, 8 et 9.
M. Baragnon demande la parole sur l'ensemble du projet de loi.

Le prince Jérôme Napoléon n'entend pas céder aux instances de M. Paul de Cassa-

gnac, qui le pressait de parler et de désavouer son passé.

Le *Globe* fait le récit d'une entrevue que le prince aurait eu avec des délégués du parti bonapartiste; on y verra que « le César déclassé » regardé toujours son discours d'Ajaccio comme le résumé fidèle de la vraie tradition des Bonaparte.

Voici le récit du *Globe*:

Paris, 17 juillet.

Ce matin, à neuf heures, les délégués du parti bonapartiste d'un certain nombre de départements du Midi se sont présentés, avenue d'Antin, chez M. le prince Jérôme-Napoléon pour lui demander, au nom des coreligionnaires qu'ils représentaient aux funérailles du Prince impérial, quelle serait son attitude future.

Le prince Jérôme-Napoléon a tout d'abord témoigné aux délégués la reconnaissance que lui inspirait leur démarche; puis, répondant à une question directe de M. Dubois, maire de Villédieu et conseiller général de Tarn-et-Garonne, qui lui demandait si le parti impérialiste pouvait espérer le garder à sa tête, il aurait fait une déclaration dont voici le sens, sinon les termes:

« Aussi bien comme chef de famille que comme chef dynastique, je saurai remplir tous mes devoirs. Seulement laissez-moi « le soin de choisir le jour et l'heure des revendications utiles ». Actuellement, la République est le gouvernement régulier et légal du pays. Comme forme de gouvernement, elle a droit non point peut-être à nos sympathies, du moins à notre estime.

« Fils de la Révolution et issu du vœu populaire, l'Empire, qu'il soit autocratique ou libéral, ne peut et ne doit recevoir de sanction que de la libre volonté du peuple français.

« Quant à moi, SEUL CHEF DÉSORMAIS DE LA FAMILLE DES BONAPARTE, je ne me prêterai à aucune intrigue, à aucune compromission qui serait de nature à mettre les Bonaparte en contradiction avec leur origine révolutionnaire. »

Ce langage ne nous apprend rien de nouveau; mais il dissiperait au moins les illusions de ceux qui se plaisaient à voir déjà le prince Jérôme prêt à donner des gages de conversion.

On lit dans le *Nouvelliste de Lyon*:

« Il se confirme — et nous avons été les seuls à le prédire — que M. le général Farre sera enlevé d'ici à peu de jours à sa bonne ville de Lyon pour devenir ministre de la guerre. La nouvelle est si sérieuse que son officier d'ordonnance n'a pas cru devoir changer sa tenue d'officier de chasseurs contre celle d'officier du 99^e de ligne, régiment auquel il appartient. »

L'insulte faite au nonce à la revue de dimanche est, dit-on, prise très au sérieux dans le monde diplomatique, qui la considère comme un symptôme des plus graves. En effet, si aujourd'hui les républicains français se croient en droit d'insulter un ambassadeur parce qu'il représente le principe religieux et catholique, ils peuvent au premier jour s'attaquer aux ministres des souverains qui représentent le principe monarchique. Dans ces conditions, le caractère diplomatique n'est plus une sauvegarde.

Le groupe des bonapartistes corses, peut-être uniquement par esprit dynastique, se montre des plus ardents et des plus décidés en faveur du prince Napoléon.

Il est bruit de révélations assez curieuses qui seraient faites, par des impérialistes dissidents, sur certaines propositions que le prince Napoléon leur aurait adressées à Londres, lors de la réunion du parti pour les obsèques de Napoléon III.

LA SCIENCE RÉPUBLICAINE.

Supposez qu'un librettiste fantaisiste mette en scène des savants du Gerolstein; fasse dire à l'un que le Pyrée fut un illustre Grec du temps de Périclès, nous en présente un autre parlant de M. Agriculture, ministre français, et nous en exhibe un troisième enseignant à ses disciples que Wellington subit un terrible échec à Waterloo. Imaginez de plus que dans cette opérette bizarre les savants du Gerolstein affichent hautement la prétention de remplacer toute religion, toute tradition morale par la science, et leur science à eux... laquelle science ils imposent aux jeunes citoyens avec l'aide des lois et des gendarmes...

Vous diriez assurément que la charge est trop forte!... Erreur!... Ces énormités se passent de nos jours, et la France les accepte sans se fâcher... sinon sans rire.

Les trois personnages républicains dont on parle le plus à l'heure actuelle sont assurément:

M. Gambetta (Léon-le-Magnifique, le Médecin du Palais-Bourbon);

M. Paul Bert, le héros de la grande campagne contre les Jésuites;

Et, enfin, M. Castagnary, le nouveau conseiller d'Etat.

Or, M. Gambetta nous a soutenu mordicus que Philippe-Auguste avait été battu à Bouvines.

M. Paul Bert nous a parlé de M. le ministre allemand ACKERBAU — ce qui équivaut absolument à parler de M. AGRICULTURE, ministre allemand;

Enfin, M. Castagnary a cru devoir traduire:

Regimen militantis ecclesiae.

Par:

« Le RÉGIMENT de l'Église militante. » Montrant en cette circonstance la même force en version que le jeune cancre qui traduisait *undique* par « On dit que... » et *malis habet* par « ma Lisabeth. »

De plus, ces trois illustres républicains: M. Gambetta, M. Paul Bert et M. Castagnary, ont la prétention de nous imposer leur science avec l'aide de la gendarmerie; de remplacer par ladite science toutes nos croyances politiques ou religieuses... et d'interdire l'enseignement aux congrégations religieuses sous prétexte qu'elle propagent l'obscurantisme!... (*Gazette de France.*)

La France publie, au sujet des récoltes, une note qui est, dit ce journal, de source officielle. La voici:

« Pendant l'année 1878, le nombre d'hectolites de froment récoltés sur la totalité des terres ensemencées en France s'est élevé à 95,270,000.

Le chiffre des blés importés en France pendant la même année a été de 15,353,062 quintaux métriques.

« C'est l'Amérique, dont la récolte fut exceptionnelle, et la Russie, où deux récoltes s'étaient accumulées à cause de la guerre d'Orient, qui ont fourni le plus large contingent à des importations.

« L'importance des expéditions de blés d'Amérique a augmenté le malaise causé dans notre agriculture par l'insuffisance de la récolte, mais nous croyons qu'il ne faut pas s'exagérer la portée de cet événement au point de vue de l'avenir.

« En effet, les cultivateurs américains ont cédé leur blé à des prix tellement réduits qu'il doit leur rester bien peu de profit à enseigner dans ces conditions, et, avec une ou deux autres récoltes aussi abondantes et des prix aussi bas, il n'y aurait peut-être pas lieu pour notre agriculture de les envier.

« Enfin, les consommateurs français auraient dû subir des cours très-élevés si la récolte d'Amérique et celle de Russie n'étaient venues compenser le déficit de la nôtre. »

La note précitée ajoute:

« Avec les 95,270,000 hectolites récoltés l'année dernière, notre production ne se serait pas sensiblement écartée d'une bonne moyenne, si le poids et la qualité des blés n'avaient pas laissé beaucoup à désirer. Malheureusement on a, de ce côté, éprouvé les plus graves mécomptes.

« Le poids du froment de première qualité n'a pas dépassé, en moyenne, pour la France, 67 kilogrammes 30 par hectolitre. Si l'on considère que la moyenne est ordinairement de 80, on voit combien a été grand le déficit.

« Ces faits expliquent la quantité exceptionnelle de blés que nous sommes obligés de demander, cette année, à l'étranger, et qui accroît le chiffre déjà très-élevé de nos importations. »

Eh bien! si officielle qu'elle soit, cette note est inexacte sur un point important. C'est lorsqu'elle affirme que les cultivateurs américains ont, l'année dernière, cédé leur blé à des prix qui leur laissent « bien peu de profit » et fait entendre qu'à continuer dans ces conditions, ils s'exposeraient à la ruine. L'agriculture américaine, en cédant ses blés à des prix contre lesquels la production française est hors d'état de lutter, ne court elle-même aucun risque. Le peu de valeur des terres dans les immenses contrées de

aucun souvenir de ma vie fictive, je perdais en revanche toute notion de ma vie réelle tout le temps que je jouais un rôle fictif; je devenais le personnage même de ce rôle et n'avais conscience de rien autre chose. Jean le typographe n'existait plus, ou plutôt il était effacé de sa propre mémoire. Le personnage imaginaire se substituait à lui-même.

Quand j'eus connaissance de ce doublement de mon être et de ma conscience, je fus pris d'une grande tristesse, d'une grande frayeur des troubles très-graves qui pourraient en résulter dans mon organisation cérébrale, et je renonçai à toute invention et à toute action dramatique. Je tenais trop à rester moi-même. J'y réussis; les phénomènes de double conscience cessèrent de se manifester, et je retrouvai ma gaieté native en reprenant mon unité.

L'excitation artistique avait évidemment amené cette névrose. Je renonçai même pour un temps aux livres de pure imagination. Il y avait eu ébranlement des facultés, il fallait remettre l'esprit en équilibre; mais il fallait aussi le sortir du vague, lui donner une base solide. Je ne voulais plus avoir pour occuper mes loisirs que les sciences exactes. L'astronomie, si précise et si infaillible, la physique, la chimie, devinrent mes divertissements. Ces sciences étaient enseignées publiquement le dimanche dans notre ville par d'excellents professeurs: je suivis exactement leurs cours.

On me disait quelquefois: — A quoi cela vous

sert-il?

Je répondais: — A me donner la paix et le bonheur.

J'avais mis fin, on le voit, à cet odieux doublement de ma personnalité; mais ceci fut pour moi le signal de l'entrée en sagesse. Je renonçai aux divertissements trop vifs.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur.

MARDI 22 juillet 1879,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

Les Artistes du Théâtre National de l'Odéon.

L'AVARE

Comédie en 5 actes, de MOLIÈRE.

Distribution. — Harpagon, MM. Clorh; Valère, Régulier; Cléante, Grandier; Maître Jacques, Kéval; Anselme, Sicard; La Flèche, Strinz; Maître Simon, Leclerc; La Merluche, Duparc; le commis-saire, Laferté; Frosine, M^{lle} Marie Kolb; Mariane, Gérard; Elise, Achard; Brindavoine, J. Ravier.

Le spectacle commencera par:

MARTON ET FRONTIN

Comédie en 1 acte, de M. Dubois.

Jouée par M^{lle} Marie Kolb et M. Kéval.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

L'Ouest et le bon marché de la main-d'œuvre lui permettent de réaliser des bénéfices considérables, tout en vendant à très-bas prix, et elle n'a nullement à craindre des récoltes abondantes; elle en trouvera le placement avantageux dans nos ports, tant que notre régime économique ne sera pas modifié.

Ce sont là des faits incontestables, et dont les dénégations « officielles » ne sauraient atténuer les conséquences.

Etranger.

ANGLETERRE. — On écrit de Londres, 19 juillet:

« La reine Victoria est arrivée à 6 heures à Chislehurst. Elle est accompagnée de la princesse Béatrix et elle tient à la main un magnifique bouquet de roses blanches, retenu par un ruban de crêpe.

« Avant de partir pour l'Ecosse, la Reine veut recevoir de l'Impératrice la promesse qu'elle reviendra dans quelque temps à Chislehurst près de ses chers morts.

« A plusieurs personnes qui ont approché Sa Majesté, la Reine a dit qu'elle considérait « la pauvre Eugénie » comme appartenant à sa famille et qu'elle la suppliait de ne pas vivre loin d'elle. La princesse Béatrix porte au corsage une rose blanche. La Reine restera à Chislehurst jusqu'à 8 heures 1/4. Elle veut affectueusement contraindre la pauvre mère à descendre avec elle jusque dans les salons du rez-de-chaussée, mais on doute que la malheureuse Impératrice puisse en trouver la force aujourd'hui.

« L'Impératrice a les cheveux entièrement blancs. Elle a maigri effroyablement depuis trois semaines et elle se tient constamment courbée, les mains jointes, dans l'attitude de la prière.

« Elle donnera aujourd'hui à la Reine et à la princesse Béatrix un souvenir du Prince impérial.

« Les inscriptions sur les registres continuent. Actuellement, trente-cinq mille personnes ont signé ou laissé leurs cartes à la loge.

« Les villes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande envoient des adresses de condoléance. Plusieurs députations irlandaises catholiques ont apporté des bouquets qu'elles ont déposés aux pieds du cercueil. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Rouillet, procureur de la République à Saumur, est nommé en la même qualité à Niort.

M. Lagrange, procureur de la République au Puy, remplace M. Rouillet à la tête du parquet de Saumur.

ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR.

Les électeurs municipaux de la commune de Saumur sont convoqués pour le dimanche 3 août 1879, à l'effet d'élire sept conseillers municipaux, en remplacement de MM. Picheril-Château, Robineau, Ménager, Lecoy, Martin aîné, Perdriau, démissionnaires, et Salmon-Dorgigné, décédé.

Théâtre de Saumur. — La représentation de l'Avare, par les artistes de l'Odéon, est avancée d'un jour: elle aura lieu demain mardi, ainsi qu'elle avait été primitivement annoncée.

Chacun sait que l'Avare, comédie en 5 actes, aussi gaie que spirituelle, est un des plus importants ouvrages en prose de Molière. Ajoutons que le talent bien connu des interprètes ajoutera encore à l'éclat de cette représentation.

Le mauvais temps continue; c'est une véritable désolation, et nous connaissons bon nombre de propriétaires qui voient leur récolte de foin à peu près perdue; nous ne parlons pas encore des blés ni de la vigne.

Le Gaulois a publié ces jours derniers un article fort curieux au sujet de cette anormale température. Des recherches faites par l'auteur, il résulte que nous aurons encore un été humide, celui de 1880, mais qu'à partir de 1881, les saisons reprendront leur équilibre et que, jusqu'à la fin du siècle en-

viron, nous pouvons espérer des printemps un peu doux et des étés un peu chauds.

Puisse la prédiction de notre confrère se réaliser.

Tours.

L'emprunt du département d'Indre-et-Loire qui a été émis le samedi 12 juillet a été couvert quatre fois et demie par la ville de Tours seulement.

Niort.

On annonce que la municipalité niortaise est reconstituée. Elle se compose de:

MM. Pellevoisin, maire; Marot, premier adjoint; Lévrier, deuxième adjoint.

Nous attendons la municipalité à l'œuvre pour la juger, dit la Revue de l'Ouest. Nous pouvons, dès à présent, dire que les antécédents des trois nouveaux magistrats nous inspirent peu d'inquiétude. Ce sont d'aimables républicains et non de féroces radicaux avec lesquels aucun accommodement n'est possible. Nous avons été agréablement surpris, lors des processions, de voir la maison de l'un d'eux magnifiquement décorée en l'honneur de la fête; c'est un signe rassurant pour l'avenir.

Nous recevons de Romegoux (Charente-Inférieure) des détails émouvants sur un fait qui honore le clergé du diocèse de La Rochelle, dans la personne de l'un de ses membres.

Le dimanche 6 juillet courant, à l'issue de la messe, vers une heure de l'après-midi, il y avait grand émoi au chef-lieu de cette commune.

Un chien atteint d'hydrophobie parcourait les chemins, semant partout sur son passage la terreur et l'effroi. Des hommes armés de fourches, de bâtons, le pourchassèrent jusqu'à la porte du chai de M. Gay, propriétaire, où il se réfugia.

L'abbé Bunlet, curé de la paroisse, entendant les cris de la foule, sortit du presbytère et demanda la cause de ce bruit inaccoutumé. Quand on lui eut appris qu'il s'agissait d'un chien hydrophobe, il exhorta ceux qui l'entouraient à forcer l'animal dans sa retraite.

Ces hommes, pleins de courage pourtant, habitués aux plus durs labeurs, hésitèrent à suivre ce conseil.

Pères de famille, ils n'osaient pas risquer leur vie si utile à leurs enfants. Que faire? Dans cette circonstance critique, M. l'abbé Bunlet n'écouta que son cœur de prêtre et de pasteur: « Donnez-moi une fourche! » s'écria-t-il. Et le voilà, calme et résolu, qui s'avance dans le chai obscur, où se trouvait blotti le chien dont la moindre morsure pouvait mettre ses jours en danger. Tout le monde attendait, anxieux, l'issue de la lutte. M. le curé devint, plutôt qu'il voit, dans un coin l'animal dangereux.

Il le frappe vigoureusement. Le chien s'élança avec force sur son agresseur. Celui-ci, sans se déconcerter, redouble d'efforts. Après une lutte de courte durée, le chien tombait inanimé aux pieds du bon pasteur, qui venait ainsi d'exposer sa vie pour son troupeau.

CHAPELLE NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

On célébrera demain mardi, dans la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers, la fête de sainte Marie-Madeleine.

Il y a une indulgence plénière à gagner par toutes les personnes qui visitent la grotte de la sainte, au jour de sa fête.

Messe solennelle à 8 heures.

Vêpres, sermon, salut, à 3 heures.

Le sermon sera prêché par M. l'abbé Cornuau, prêtre du diocèse de Poitiers.

Publications de mariage.

Maximilien-Auguste Terriot, vannier, et Marguerite Derouet, sans profession, tous deux de Saumur.

Roger-Marie Leddet, lieutenant sous-écuyer à l'École de cavalerie de Saumur, et Marie-Louise Gérouille de Beauvais, sans profession, de Bussy (Cher).

Faits divers.

On sait que la Comédie-Française vient de donner à Londres une série de représen-

tations. Voici l'opinion de la Pall Mall Gazette sur la troupe de Molière:

C'est surtout dans ses acteurs que la supériorité du Théâtre-Français est incontestablement évidente. Les avis peuvent différer sur le talent de M^{lles} Bernhard et Croizette; il peut y avoir des gens qui trouvent que M^{lle} Brohan est une belle dame âgée, et M^{lle} Favart un nom et un passé; mais personne ne contestera le mérite actuel de MM. Got, Coquelin et Delaunay. Et ils ne sont pas les seuls acteurs de la troupe.

Une des plus agréables figures imaginables est celle de M. Barré, qui est tout humour, art, finesse. C'est un acteur que nous serions fiers de posséder.

M. Coquelin cadet a du tact, de l'intelligence et de l'imagination. C'est un artiste précieux qui peut rendre de grands services dans tous les rôles.

Quant à M. Febvre, on ne peut que l'admirer et l'estimer. Son imagination est moderne dans ses allures, et son jeu a des reminiscences du temps où il jouait les pièces de Sardou; mais il a le tempérament d'un acteur; il est admirablement consciencieux et il a le don de s'identifier avec ses rôles. Son action est toujours empreinte d'une individualité de bon goût, et son geste, et sa voix, expriment toujours la passion sincère. Un artiste de cet accabit et de ce talent serait un don du ciel pour la scène anglaise.

Mais les quatre acteurs qui représentent le mieux le Théâtre-Français, et à qui celui-ci est redevable de la plus grande partie de sa réputation actuelle, sont: MM. Got, Delaunay, Coquelin et Thiron. Ils tiennent, avec éclat, d'une main Molière et Regnard, et de l'autre Augier et Musset; les deux répertoires leur doivent des succès égaux, et il serait presque impossible d'imaginer un Théâtre-Français sans eux.

C'est à tort souvent que les Français passent pour être le peuple le plus original du monde. Les Américains peuvent leur rendre des points. Les barnums des Etats-Unis laissent bien loin derrière eux toutes nos célébrités en ce genre, et, chaque jour, on en voit un nouveau type se produire dans ce pays fécond en exhibitions de tous genres.

Celui qui vient de trouver à Paris l'idée dont nous allons parler est un Canadien, John Mackeschiff, qui, après un long séjour à New-York, trouva moyen de perdre, au jeu de poker, toute une fortune péniblement gagnée dans la commission.

Une fois ruiné, le Canadien résolut de regagner sa fortune au moyen des cartes. Il se mit donc à parcourir toutes les petites Républiques de l'Amérique du Sud, jouant tous les jeux possibles et imaginables, et acquérant, chaque jour, une plus grande expérience.

Après dix ans de ces voyages, John Mackeschiff, puissamment riche, vint de s'établir en France dans les environs de Paris, où il a fondé — la chose mérite d'être citée — une académie de jeux.

Les études qu'on fait dans cette singulière institution sont partagées en trois catégories:

- 1° L'art de jouer aux cartes. Jeux usuels et jeux d'argent;
- 2° L'art d'éviter d'être trompé au jeu;
- 3° L'art de jouer les jeux d'autrefois.

Les élèves au-dessous de 24 ans ne sont pas admis. Ceux qui s'inscrivent passent successivement par différents cours gradués, où ils apprennent depuis le vulgaire mariage jusqu'au rubicon le plus difficile.

Mais la grande attraction pour les élèves est de connaître la manière de dérouter les grecs. M. John Mackeschiff dévoile toutes les ruses possibles et imaginables, et l'on est étonné, en lisant son simple prospectus, du nombre des procédés employés pour tricher au jeu. A ce point de vue, l'Académie des jeux prend les proportions d'un établissement d'utilité publique.

Quant aux cours où l'on apprend à jouer les jeux qui ont divertit nos aïeux, ce ne sont pas assurément les moins intéressants de l'institution nouvelle. Qui d'entre nous ne serait curieux de connaître l'ombre, ce jeu espagnol qui fut apporté à la cour de France, sous François I^{er}; le reversé, également d'origine espagnole; la comète, jeu favori de Louis XIV, quelque chose comme la manille d'aujourd'hui; le papillon, l'ambigu, le commerce, qui se jouaient principalement dans les foires de province; la guimbarde, qui tirait son nom de la danse à la mode; la ferme, qui faisait les délices de la cour de Louis XV; la sizette, qui précéda le whist; le hocz Mazarin, qui était le jeu favori du cardinal-

ministre; le coucou, fort en faveur parmi les courtisans d'Henri IV; enfin, le Ma commère, accommodez-moi, qui égayait si fort les veillées, au temps de la Terreur.

Le Courrier des Etats-Unis raconte en ces termes un mariage télégraphique:

« Avant-hier, le Rév. Colt, accompagné de miss Margaret Wright et de ses témoins, est entré dans un bureau télégraphique de Newark, et s'étant mis en rapport avec le docteur Schaw, qui était à Los Angeles (Californie), également dans un bureau télégraphique, et accompagné de témoins, il lui a adressé les questions usuelles, et, ayant reçu des réponses satisfaisantes, il a prononcé, par le télégraphe, la formule sacramentelle, déclarant M. Schaw et miss Margaret mari et femme.

« Celle-ci, entrée demoiselle au bureau du télégraphe, en est ressortie au bout d'un instant, et elle est partie dans la soirée pour rejoindre son mari en Californie. »

Nouvelles à la main.

X... est un auteur dramatique qui travaille le moins possible.

Pris pourtant, l'autre jour, d'un remords de travail, il commanda un superbe bureau en vieux chêne et le montre quelques jours après à un ami, en lui jurant qu'il va couvrir le bureau de ses travaux.

Quelques mois après, l'ami revient voir X...

— Tiens! qu'est-ce que tu en as donc fait?

— De quoi?

— De ton magnifique bureau?

— Mon cher, je m'en suis défait: le bois travaillait trop! et...

— Je comprends, ça l'a humilié.

Un mot d'enfant terrible.

Le maître d'école. — Mais, mon cher enfant, comment se fait-il que tu ne fasses aucun progrès dans la lecture? A ton âge, je lisais couramment à première vue.

L'enfant. — C'est que sans doute vous avez eu un meilleur maître que moi.

Dernières Nouvelles.

D'après les dernières dépêches, la guerre du Zululand semble près de finir, sans que les Anglais aient remporté de grands avantages. Lord Chelmsford a même eu plus de revers que de succès.

Néanmoins on annonce la paix. Des négociations ont été engagées avec Cetlayo, et celui-ci a envoyé au général en chef des présents d'ivoire, signe de paix en usage dans ce pays.

Sir Garnett Wolseley, qui a pris le commandement en chef des troupes britanniques, a demandé à Cetlayo de lui envoyer trois de ses principaux conseillers pour traiter des conditions.

Reste à savoir si le roi des Zoulous veut réellement la paix, ou s'il ne cherche pas simplement à gagner du temps?

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prierais de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Voire humble et dévouée,

Dame BERNARD, accoucheuse, à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE D'ANGERS

Par M. MOLLAY.

Ce magnifique plan lithographique, dont nous avons déjà parlé, est mis en vente au prix de 4 fr., à Saumur, chez tous les libraires.

